

1. Situation des déplacements de la population au 31 janvier 2023 en RCA

Au 31 janvier 2023, le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) en RCA est estimé à **482 816** individus composés respectivement de :

- **136 560 personnes** dans les sites ;
- **346 256 personnes** dans les familles d'accueil.

Cela représente une baisse globale de **32 849** PDI (6,4%) par rapport au mois de décembre 2022 où le nombre de PDI était estimé à 515 665 personnes.

Les exercices de suivi des déplacements de la DTM-OIM au round 17 de décembre 2022 à janvier 2023 et les évaluations RRM réalisées en janvier 2023 ont mis en relief plusieurs mouvements de la population, avec une prépondérance des retours spontanés (91 830) sur les nouveaux déplacements (58 981). Cette tendance à la baisse en janvier 2023 est également constatée sur les sites de déplacés par les gestionnaires CCCM.

Les nouveaux déplacements ont été principalement constatés dans les zones affectées par les violences, y compris les exactions des hommes en armes et celles qui ont subi l'impact des affrontements entre les forces armées centrafricaines et les groupes armés mais aussi les tensions sur les couloirs de transhumance, principalement dans les préfectures de la Ouaka, de l'Ouham, de la Vakaga, de l'Ombella M'Poko et de la Basse-Kotto.

Les retours rapportés en janvier 2023 sont des retours spontanés, en raison de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les villages et quartiers de provenance. Les retours les plus significatifs ont été rapportés dans les préfectures de l'Ouham Pendé, de l'Ouham, et de la Nana-Gribizi et à Bangui.

Aperçu des nouveaux mouvements de la population par préfecture

Le nombre total de nouvelles PDI rapportées en janvier 2023 est de 58 981 personnes (dans les familles d'accueil et sur les sites). La plupart de ces nouveaux déplacements sont causés par les violences et les affrontements :

Dans la préfecture de la Ouaka, 14 172 nouvelles PDI se sont déplacées en décembre 2022 et janvier 2023. Ces nouvelles PDI se sont installées dans les familles d'accueil et les lieux de regroupements dans les Sous-Préfectures de Ippy, Bambari et Kouango. Dans la Préfecture de l'Ouham, les affrontements ont provoqué le déplacement de 12 990 personnes dont 6 702 à Batangafo, 3 550 à Bouca, 1 828 à Nangha Boguila et 910 à Bossangoa. Les autres déplacements sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

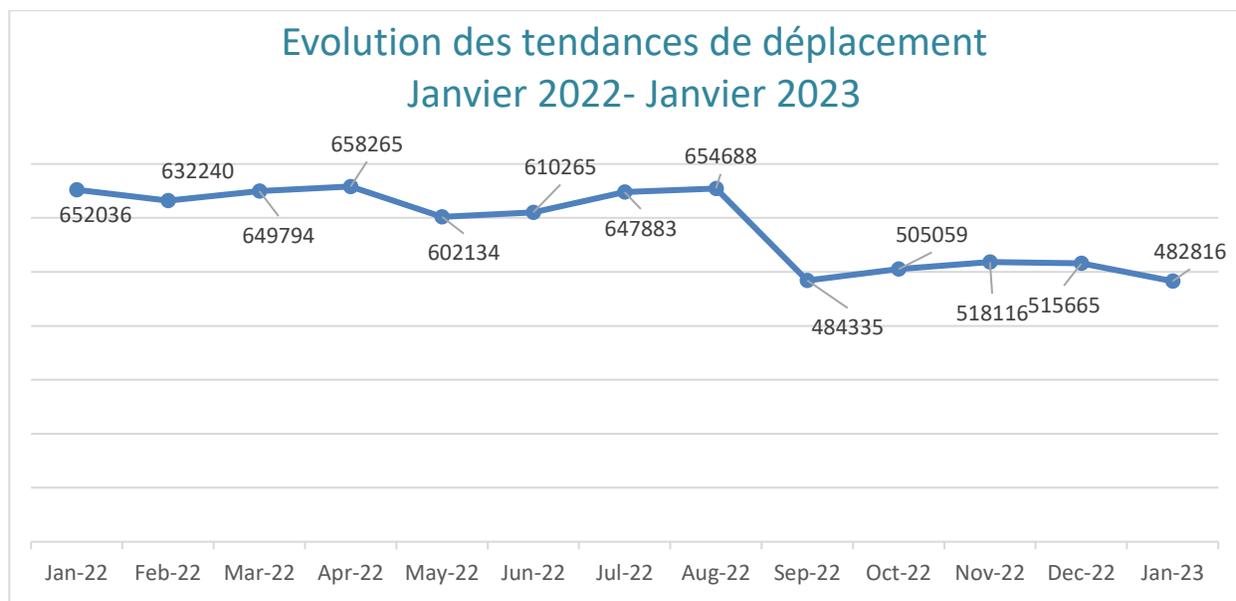
Tableau récapitulatif des nouveaux mouvements (au courant du mois de janvier 2023)

Nouveaux PDI de janvier 2023			
Préfecture	Sous-Préfecture	# par Sous-Préfecture	# par Préfecture
Bamingui-Bangoran	Ndélé	25	33
	Bamingui	8	
Basse-Kotto	Alindao	5,000	5,000
Haute-Kotto	Ouadda	431	431
Haut-Mbomou	Zémio	44	431
	Obo	1	
Kémo	Ndjoukou	1,130	1,948
	Sibut	578	
	Dékoa	240	
Lobaye	Boganangone	1,020	1,020
Mambéré-Kadéï	Berbérati	1,689	2,228
	Gamboula	488	
	Carnot	38	
	Gadzi	13	
Mbomou	Rafai	320	616
	Bangassou	296	
Nana-Mambéré	Bouar	205	403
	Baoro	143	
	Baboua	55	
Ombella M'Poko	Bimbo	8,086	8,216
	Bossembélé	130	
Ouaka	Ippy	10,427	14,941
	Bambari	3,840	
	Kouango	674	
Ouham	Batangafo	6,702	12,990
	Bouca	3,550	
	Nangha Boguila	1,828	
	Bossangoa	910	
Ouham Pendé	Paoua	391	391
Sangha-Mbaéré	Nola	1,295	1,800
	Bayanga	445	
	Bambio	60	
Vakaga	Birao	8,919	8,919

Par ailleurs, l'amélioration des conditions de sécurité a permis le retour spontané de 91 830 personnes. Les retours ont été rapporté principalement dans les préfectures de l'Ouham Pendé (22 312 personnes), Ouham (15 404 personnes), Bangui (11 224 personnes) et Nana-Gribizi (10 700 personnes).

Les retours en janvier 2023			
Préfecture	Sous-Préfecture	# par Sous Prefecture	# par Prefecture
Bamingui-Bangoran	Ndélé	1226	1226
Bangui	Bangui	11224	11224
Basse-Kotto	Kembé	4900	7885
	Zangba	2225	
	Alindao	525	
	Mobaye	235	
Haute-Kotto	Bria	1533	1777
	Ouadda	216	
	Yalinga	28	
Haut-Mbomou	Bambouti	699	1206
	Zémio	439	
	Djéma	65	
	Obo	3	
Kémo	Ndjoukou	3297	4990
	Mala	848	
	Dékoa	845	
Mambéré-Kadéï	Dédé-Mokouba	1000	1230
	Berbérati	138	
	Amada-Gaza	62	
	Sosso-Nakombo	30	
Mbomou	Bakouma	3159	4416
	Ouango	564	
	Rafai	537	
	Bangassou	156	
Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	8859	10700
	Mbrès	1841	
Nana-Mambéré	Bouar	387	584
	Baboua	186	
	Baoro	11	
Ombella M'Poko	Yaloké	70	84
	Bimbo	14	
Ouaka	Bambari	1973	3749
	Bakala	1476	
	Grimari	173	
	Ippy	117	
	Kouango	10	
Ouham	Batangafo	7023	15404
	Bossangoa	2398	
	Markounda	2245	
	Kabo	1980	
	Bouca	899	
	Nana-Bakassa	859	
Ouham Pendé	Bocaranga	16669	22312
	Ngaoundaye	4380	
	Paoua	652	
	Bozoum	611	
Vakaga	Birao	5013	5043
	Ouanda-Djallé	30	

2. Analyse contextuelle de la tendance des mouvements de la population dans les 12 derniers mois



En janvier et février 2022, une relative accalmie s'était observée dans certains foyers de conflit, permettant ainsi des retours spontanés de PDI dans leurs localités de provenance.

Les mois de mars et avril 2022 ont été marqués par de nouvelles vagues de déplacements de la population plus importantes que les retours, en raison des affrontements armés, des incursions et des exactions des hommes armés dans les villages, ainsi qu'aux cas d'incendies et d'inondations.

Le mois de mai 2022 a été marqué par des flux importants dans les deux sens, avec une prépondérance des retours spontanés (130 984) sur les nouveaux déplacements (74 853) constatés à l'issue des mises à jour faites par les acteurs CCCM sur les sites, par les acteurs DTM lors du round 15 et par les partenaires RRM.

Les mois de juin, juillet et août 2022 ont été marqués par de nouveaux déplacements plus nombreux que les retours spontanés. Ces déplacements ont été observés en majorité dans les zones affectées par les incidents liés à la transhumance en juin et celles affectées par les inondations à partir du mois de juillet.

En septembre 2022, les résultats des exercices de profilage DTM lors de son round 16, qui a couvert toute l'étendue du territoire centrafricain pour la première fois, ont mis en relief d'importants retours, notamment dans les zones difficiles d'accès où aucun acteur de profilage ne s'était rendu depuis plusieurs mois ; en particulier pour les PDI qui se trouvent dans des familles d'accueil dans des zones où aucun acteur humanitaire n'avait pu faire de mise à jour depuis plusieurs mois.

Les mois d'octobre et de novembre 2022 ont été plutôt marqué par quelques nouveaux déplacements dus à la recrudescence des violences armées et aux inondations consécutives aux pluies diluviennes.

Au mois de décembre 2022, les chiffres ont très peu évolué avec une légère baisse de mois de 1%. Également durant ce mois il y a eu moins de données collectées en raison des départs en congés et de l'indisponibilité de plusieurs staffs impliqués dans la collecte.

Préfecture	# Décembre 2022	# Janvier 2023	différence	
Bamingui-Bangoran	6,729	5,536	● -1,193	
Bangui	61,589	50,365	● -11224	
Basse-Kotto	38,250	35,365	● -2885	
Haute-Kotto	55,862	54,516	● -1346	
Haut-Mbomou	20,284	19,123	● -1161	
Kémo	19,871	16,829	● -3042	
Lobaye	2,860	3,880	● 1020	
Mambéré-Kadéï	12,547	13,545	● 998	
Mbomou	19,494	15,694	● -3800	
Nana-Gribizi	47,047	36,347	● -10700	
Nana-Mambéré	14,571	14,390	● -181	
Ombella M'Poko	48,698	56,830	● 8132	
Ouaka	46,735	57,927	● 11192	
Ouham	67,244	64,830	● -2414	
Ouham Pendé	33,206	11,285	● -21921	
Sangha-Mbaéré	8,800	10,600	● 1800	
Vakaga	11,878	15,754	● 3876	
Grand Total	515,665	482,816	● -32,849	-6.4%

Image : Tendances du mois : Octobre – Novembre

3. Méthodologie et limites

La Commission Mouvement de Populations (CMP) est un mécanisme inter-organisationnel dont l'objectif est de fournir des données chiffrées et les tendances des déplacements de la population en RCA sur une base mensuelle. Cet exercice consiste à passer en revue, compiler et consolider les données fournies par les CMP locales, ainsi que celles des partenaires qui collectent les données dans les zones non couvertes par une CMP locale. La CMP procède ainsi à la validation préliminaire des données au niveau national, avant de les soumettre à la validation finale de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP). Dans ce rapport, les données proviennent des sources diverses comme le CCCM, la DTM, le RRM, le Monitoring de Protection des rapports de missions sur des situations de mouvements de populations.

La fréquence mensuelle de mise à jour reste limitée par beaucoup de facteurs d'accessibilités et de couvertures. Pour les PDI en familles d'accueil, la mise à jour est faite généralement trimestriellement à travers les rounds de DTM, exceptées dans les zones qui ont fait des alertes à la suite desquelles des missions ponctuelles ont eu lieu.